

Union Européenne Mouvement européen en Suisse : la Suisse et la Communauté européenne

Autor(en): **Wasescha, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **14 (1976)**

Heft 64

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

Editorial	3
25 ans de règne	4
La Suisse et la Communauté européenne	9
Economie, finances, entreprises	11
Arts & Culture	14
Présence Suisse en Amérique	19
Le Général Dufour Grand personnage de l'histoire	23
Elle ou lui	26
Social	27
Tourisme et Sports	28
La vie des Sociétés et Cercles suisses ...	30



Important:

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.

Prochain numéro N° 65 Sortie de presse: 21.6.76

Envois des manuscrits à l'Editeur
boulevard Gén. Wahis 256
1030 BRUXELLES
au plus tard le 1.6.76



LE COURRIER SUISSE

av. Prekelinden 140
1200 Bruxelles
Téléphone: (02) 736 76 30

Secrétariat et correspondance relative à la publicité: Sylviane Monballin

Pour la correspondance rédactionnelle
Editeur responsable: J. Pierrehumbert
Bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles

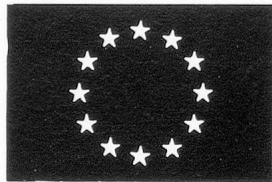
Commission de rédaction:

A. Berguer, G. Jakont, C. Maigret,
J.-C. Montandon, J. Pierrehumbert,
P. Reintjens, K. von Allmen

Abonnement pour 6 numéros

Belgique et G.-D. de Luxembourg 240,— FB
Etranger 300,— FB

Pour les versements relatifs aux abonnements et aux annonces publicitaires: paiement au compte «Courrier Suisse» N° 210-0900555-59.



Union Européenne

Mouvement européen en Suisse

La Suisse et la Communauté européenne

L'état actuel des relations entre la Suisse et la Communauté européenne, tel a été le thème d'un voyage d'information que des parlementaires, des journalistes et des membres de l'Union européenne de Suisse, Mouvement européen en Suisse ont entrepris en Belgique du 27 au 31 mars. C'était au président central de l'Union européenne, le conseiller national Pier Felice Barchi, Lugano, que revenait l'honneur de remercier S.E. A. Hurni, Ambassadeur de Suisse en Belgique, de la réception qu'il avait offerte à sa résidence le dimanche 28 mars en présence des personnalités les plus importantes de la colonie suisse en Belgique. Cette rencontre donna notamment l'occasion à l'Ambassade de Suisse d'orienter sur les relations bilatérales entre la Suisse et la Belgique, deux pays, petits en surface, économiquement importants et connaissant un cours favorable des échanges commerciaux depuis fort longtemps, comme devait le relever M. Ziegler, Président de la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Luxembourg. La Commission de la Communauté Européenne et son Bureau d'Information à Genève avaient invité l'Union européenne de Suisse à organiser une visite auprès du siège de cette importante institution européenne. En effet, en décembre dernier, le vice-président de la Commission, M. Carlo Scarascia-Mugnozza, responsable de l'information, des questions de l'environnement, de la protection des consommateurs et des relations avec le Parlement européen, était venu en Suisse pour signer un accord entre la

Suisse et la Communauté sur l'échange d'informations en matière de protection de l'environnement. A cette occasion, la section de Berne de l'Union européenne avait organisé une manifestation publique avec les associations suisses de protection des consommateurs et les partis politiques pour permettre au représentant de la Commission d'exposer les grandes lignes de la politique de protection des consommateurs de la Communauté. Le voyage à Bruxelles était donc une visite de réponse à ce fructueux contact de Berne.

Du reste, ces contacts s'intensifient: en octobre dernier, M. Georges Spénale, Président du Parlement européen était venu en Suisse, rendre une visite officielle au Parlement suisse. Le 5 et 6 avril 1976, c'est au tour des présidents des Chambres fédérales et du secrétaire de l'Assemblée fédérale de rencontrer à Luxembourg au sein du Parlement européen le président de cette institution que les citoyens européens seront appelés à élire, si tout va bien, dès 1978.

Les parlementaires, journalistes et européistes suisses ont eu l'occasion de s'entretenir avec des hauts fonctionnaires de la Communauté sur la genèse longue et difficile de l'Europe politique en laquelle, au lendemain de ce malheureux sommet de Luxembourg la plupart des Européens ont encore de la peine à y croire. La politique de l'environnement, la politique régionale, les relations avec les 46 Etats africains, des Caraïbes et du Pacifique qui ont signé avec la Communauté la Convention de Lomé, le livre vert de la Commission sur la participation

QUESTION ARGENT!

Le bulletin de versement joint au Courrier Suisse ne concerne pas le lecteur qui a souscrit son abonnement mais... il peut intéresser ses amis ou relations. Ceux-ci seraient peut-être heureux de recevoir la revue.

Alors, transmettez-leur le virement ou offrez-leur un abonnement!...

Merci de votre aimable collaboration!

des travailleurs dans les entreprises ont cependant pu convaincre les participants de l'utilité et de l'efficacité de la Communauté dans des domaines aussi variés que délicats. Les relations avec les pays de l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE), dont la Suisse ont naturellement fait l'objet d'une discussion approfondie. Pour l'heure, l'accord de libre-échange conclu entre la Communauté et la Suisse en 1972 se développe pour ainsi dire sans problèmes. En 1977, le libre-échange sera complet sur tous les produits industriels, c'est-à-dire

Dans les entretiens que le groupe a eus avec S.E. Claude Gaillat, ambassadeur et chef de la Mission suisse auprès de la Communauté européenne, il est très clairement apparu que la Suisse a un intérêt évident à ce que la Communauté se porte bien. En effet, dans les domaines où la Communauté réussit, elle semble plus disposée à négocier avec des Etats tiers comme la Suisse qui jusqu'à présent n'ont jamais, du point de vue officiel, montré un intérêt à devenir membre de la Communauté. Serait-ce possible ? La discussion sur

chaque moment s'il est encore un instrument approprié pour notre politique extérieure. La réponse pour l'heure reste certainement affirmative. Mais que faire le jour où la Communauté réussit sur le plan politique, économique et monétaire ? Elle serait peut être à ce moment là un instrument plus approprié que la neutralité, notion tout de même un peu théorique, à nous aider à sauvegarder nos intérêts.

C'est pourquoi, il convient d'examiner régulièrement l'activité de la Communauté. Même nous autres ressortissants d'un pays non membre de la Communauté devons espérer que la Communauté européenne réussisse : il y va de la survie de notre société et de l'avenir de tous les Européens !

Du reste, tous les lecteurs du « Courrier suisse » peuvent contribuer à ce que l'Europe se fasse s'ils s'engagent dans l'Union des Fédéralistes Européens (UEF). Le secrétariat général, 49 rue de Toulouse, Bruxelles (513.27.94) vous renseigne volontiers sur les conditions d'admission à l'UEF en Belgique.

L. WASESCHA, secrétaire central de l'Union Européenne de Suisse



Monsieur Pier F. Darchi et Monsieur Paul Dollowald, Directeur à la Direction Générale « Information »

que les taxes douanières seront abolies. Dans un cadre multilatéral plus large, le GATT, on s'efforce en outre d'arriver à supprimer les entraves commerciales non tarifaires (risques de discrimination d'un partenaire à cause d'exigences spécifiques du point de vue de la police d'hygiène, conditions d'emballages, etc.). Aussi longtemps que la Communauté n'a pas résolu dans les domaines économiques, monétaires et politiques mettent en danger l'acquis communautaire actuel, les relations entre la Suisse et la Communauté ne dépasseront pas le cadre technique.

ce point délicat est généralement très vite raccourcie, puisque la plupart invoque la neutralité comme obstacle principal et unique. Nous pensons au contraire que les difficultés d'ordre technique comme notre système d'aide à l'agriculture, la situation particulière des agriculteurs de montagne, le rôle de la Suisse comme place financière et la volonté politique de négocier les accords de commerce ou d'autres sous notre propre régie pèsent davantage dans la discussion que la neutralité suisse. Celle-ci étant un moyen de la politique extérieure de la Suisse, il convient d'examiner à

NON REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles
Tél. : 512 78 41 - 512 78 42 - 512 78 43
Heures de réception : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers
(pour les provinces d'Anvers et du Limbourg et des 2 Flandres),
Place du Meir 24 - 2000 Anvers
Tél. : (031) 33 95 40

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

AU GRAND-DUCHE DE LUXEMB.

Ambassade de Suisse, Luxembourg
Bd Royal 35 - Case postale 469
Luxembourg - Tél. : 2 74 74

Heures d'ouverture : de 9 à 1 h. et de 15 à 17 h. du lundi au vendredi.

DES HOTELS PARTOUT !

L'HOTEL ATLANTA

7, boulevard Ad. Max
1000 Bruxelles
Tél. 02/217.01.20

est l'un des 132 hôtels de 1^{re} classe affilié
à la chaîne de réservation S.R.S.
répartis dans les 5 continents !
Téléphonez-nous pour vos réservations qui sont
faites immédiatement et sans frais.